

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Groupe Banque Tuniso-Koweitienne - GCE

Siège social: 10 bis Avenue Mohamed V - 1001 Tunis

Le groupe Banque Tuniso-Koweitienne – GCE publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2012. Ces états sont accompagnés du rapport des co-commissaires aux comptes, M. Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI et M Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF.

BILAN CONSOLIDE AU 31/12/2012
DU GROUPE BTK-GCE

(En mDT)

	Notes	Bilan A Fin 2012	Bilan A Fin 2011
ACTIF			
Caisse & avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT	1	33 295	35 932
Créances sur les établissements bancaires & financiers	2	47 910	14 163
Créances sur la clientèle	3	1 034 482	860 638 (*)
Opérations de leasing	4	156 483	139 110
Portefeuille titres commercial	5	39 702	16 551
Portefeuille titre d'investissement	6	10 971	25 517
Titres mis en équivalence	7	5 702	7 974
Valeurs immobilisées	8	44 655	37 851
Autres actifs	9	66 085	52 811 (*)
TOTAL ACTIF		1 439 285	1 190 547
PASSIF			
Dépôt & avoirs des établissements bancaires & financiers	10	91 664	125749(*)
Dépôt & avoirs de la clientèle	11	791 008	616 358 (*)
Emprunts & ressources spéciales	12	234 079	152 775 (*)
Autres passifs	13	81 069	47 860 (*)
TOTAL PASSIF		1 197 819	942 742
INTERETS MINORITAIRES			
Part des intérêts minoritaires dans les réserves		19 377	25 680
Part des intérêts minoritaires dans le résultat de l'exercice		1 502	1 606
Total des intérêts des minoritaires	14	20 879	27 286
CAPITAUX PROPRES			
Capital		100 000	100 000
Réserves consolidées		121 035	124 453
Résultat consolidé de l'exercice		-448	-3 934
Total capitaux propres	15	220 587	220 519
TOTAL PASSIF, INTERETS MINORITAIRES ET CAPITAUX PROPRES		1 439 285	1 190 547

(*) : Données retraitées pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 7 aux états financiers - reclassements au niveau de certains postes bilan)

**ENGAGEMENTS HORS BILAN
CONSOLIDÉS AU 31/12/2012
DU GROUPE BTK-BPCE
(en mDT)**

	Notes	31/12/2012	31/12/2011	Variations	
PASSIFS EVENTUELS					
Cautions, avals et autres garanties données	16	111 556	91 314	20 242	22%
Crédits documentaires		78 083	52 453	25 630	49%
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		189 639	143 767	45 872	32%
ENGAGEMENTS DONNES					
Engagements de financement donnés	17	31 641	11 102	20 539	185%
Engagements de financement donnés sur découvert Mobilisé	17	142	142	0	0%
Engagements sur titres		176	176	0	0%
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		31 959	11 420	20 539	180%
ENGAGEMENTS RECUS					
Garantie de remboursement de crédit	18	6 471	9 210	-2 739	-30%
Engagements de financement recus	18	2662		2 662	
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS		9 133	9 210	-77	-1%

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31/12/2012
DU GROUPE BTK-GCE
(En mDT)

	Notes	Exercice 2012	Exercice 2011
Produits d'exploitation bancaire			
Intérêts et revenus assimilés	19	57 594	46 556
Intérêts et revenus assimilés de l'activité leasing	19	15 285	13 070
Commissions	20	11 029	6 566
Gains sur portefeuille commercial et op.financières	21	3 327	2 374
Revenus du portefeuille d'investissement	22	1 331	2 175
Total produits d'exploitation bancaire		88 566	70 741
Total charges d'exploitation bancaire			
Intérêts encourus et charges assimilés	23	-34 184	-26 536
Intérêts encourus et charges assimilées liés à l'activité leasing	23	-7 223	-6 406
Commissions encourues	24	-491	-448
Total charges d'exploitation bancaire		-41 898	-33 390
PRODUIT NET BANCAIRE		46 668	37 351
RESULTAT D'EXPLOITATION			
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif	25	-10 116	-21 245
Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement		758	340
Autres produits d'exploitation	26	5 731	5 139
Frais de personnel	27	-21 669	-16 540
Charges générales d'exploitation	28	-11 073	-7 568
Dotations aux amortissements sur immobilisations.		-3 121	-2 507
Quote part dans les résultats des entreprises mises en équivalence		-23	814
RESULTAT D'EXPLOITATION		7 155	-4 216
Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires		130	0
Impôt sur les bénéfices	29	-6 231	1 894
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		1 054	-2 322
PART DES INTERETS MINORITAIRES		-1 502	-1 612
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)		-448	-3 934

**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE AU 31/12/2012
DU GROUPE BTK-BPCE
(En mDT)**

	Notes	31/12/2012	31/12/2011
ACTIVITES D'EXPLOITATION			
Produits d'exploitation bancaire encaissés		93 486	70 436
Charges d'exploitation bancaire décaissées		-49 443	-40 199
Dépôts/retrait auprès d'autres établissements bancaires et financiers			
Prêts et avances/remboursement prêts & avances accordés à la clientèle		-196 077	-112 647
Dépôts/retrait de dépôts de la clientèle		157 157	20 670
Titres de placement		0	-9 202
Sommes versées au personnel & créiteurs divers		-21 513	-16 881
Autres flux de trésorerie		21 054	-14 754
Impôt sur les sociétés		0	-1 955
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		4 664	-104 532
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Intérêts & dividendes encaissés sur portefeuille		1 833	449
Acquisitions/cessions sur portefeuille d'investissement		-7 327	-2 469
Acquisitions/cessions sur immobilisations		-5 300	-3 495
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement		-10 794	-5 515
ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Emission d'emprunts (tirage sur emprunt)			
Remboursement d'emprunts		59 211	-24 605
Dividendes versés			0
Flux de trésorerie net affecté des activités de		59 211	-24 605
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au		53 081	-134 652
Liquidités et équivalents en début d'exercice		-57 008	77 644
Liquidités et équivalents en fin d'exercice	30	-3 927	-57 008

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2012

I-RFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES :

Les états financiers consolidés du groupe BTK-BPCE sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment :

- La norme comptable générale n°1 du 30décembre 1996 ;
- Les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) ;
- Les normes comptables tunisiennes de consolidation (NCT 35 à 37) ;
- La norme comptable n°38 relative aux regroupements d'entreprises ; et
- Les règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par le circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires n° 99-04 et n° 2001-12.

2. DATE DE CLOTURE :

Les états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation arrêtés au 31 décembre 2012.

3. PRESENTATION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION :

Le périmètre de consolidation comprend tous les sociétés sur lesquelles la BTK exerce un contrôle exclusif, ainsi que les sociétés sur lesquelles elle exerce une influence notable.

Le périmètre de consolidation du groupe BTK et les méthodes de consolidation utilisées se présentent ainsi :

Dénomination	Secteur	Taux de contrôle	Taux d'intérêt	Méthode de consolidation
BTK	Financier	100%	100%	Intégration globale
AIL	Financier	95%	95%	
EL ISTIFA	Financier	100%	100%	
SCIF	Financier	80%	80%	
Univers Invest SICAR	Financier	94%	87.36%	
Univers participations SICAF	Financier	100%	99.79%	
Tunis Center	Immobilier	22.75%	22.75%	Mise en équivalence
STKE EL Emar	Immobilier	34.29%	34.29%	
STPI	Immobilier	30%	30%	
MEDAI	Immobilier	30%	30%	

La BTK a renforcé sa position dans l'AIL en rachetant la part des minoritaires au mois de février 2012, Sa participation au capital est passée de 65% au 31 décembre 2011 à 95% en Février 2012.

La société SPCS, Société Pôle de Compétitivité de Sousse, est sortie du périmètre de consolidation suite à l'augmentation de son capital de 5 à 35 millions de dinars en 2012, la part de la BTK a été réduite de 30% à 7%.

4. **BASES DE MESURE :**

Les états financiers du Groupe BTK sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments au coût historique.

5. **PRINCIPES ET MODALITES DE CONSOLIDATION :**

5.1-**METHODES DE CONSOLIDATION :**

- **INTEGRATION GLOBALE :**

Cette méthode s'applique aux entreprises contrôlées de manière exclusive par la BTK. Elle requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

- **MISE EN EQUIVALENCE :**

Les sociétés sur lesquelles la BTK-BPCE exerce une influence notable, sont consolidées par mise en équivalence. Selon cette méthode, la participation qui est initialement enregistrée au coût historique est reclassée en Titres mise en équivalence. Ce coût est ajusté afin de tenir compte des variations de la quote-part de la mère dans l'actif net de l'entreprise associée.

5.2-**REGLES DE CONSOLIDATION :**

- **Traitement des écarts de première consolidation :**

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée à la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé entre l'écart d'évaluation et le goodwill comme suit :

- **L'écart d'évaluation :**

L'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés consolidées et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.

- **Le Goodwill :**

Le Goodwill correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la part de la BTK dans la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables acquis à la date d'opération d'échange.

Le Goodwill est inscrit à l'actif du Bilan Consolidé. Il est amorti sur sa durée d'utilité estimée. Cette durée ne peut en aucun cas excéder 20 ans.

Le Goodwill négatif est inscrit en résultat.

- **Opérations réciproques :**

Les comptes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au Groupe sont éliminés lorsqu'ils concernent des filiales faisant l'objet d'une intégration globale.

Lorsque ces opérations sont conclues avec des entreprises associées et que leur élimination génère un impact sur le résultat consolidé, il a été procédé à leur élimination.

- **Traitement de l'impôt :**

Les états financiers consolidés sont établis en application de la méthode de l'impôt différé. Selon cette méthode il est tenu compte des impacts fiscaux futurs, certains ou probables, actifs ou passifs, des événements et transactions passés ou en cours.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles pourraient être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

- **Réserves consolidées :**

Les réserves consolidées incluent les réserves de la BTK ainsi que sa quote-part dans les réserves des autres sociétés consolidées sur la base des pourcentages d'intérêts du Groupe et ce après homogénéisation et élimination des opérations réciproques.

- **Résultat consolidé :**

Le résultat consolidé comprend le résultat de la BTK ainsi que la contribution des sociétés consolidées après homogénéisation et élimination des opérations réciproques.

5.3- PRINCIPAUX RETRAITEMENTS EFFECTUES SUR LES COMPTES CONSOLIDES :

- **Homogénéisation des méthodes comptables :**

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du groupe. Il en a été ainsi de :

- Le non prise en compte des réserves spéciales de réévaluation au niveau des sociétés mises en équivalence.
- L'application de la méthode d'impôt différé pour la comptabilisation de l'impôt sur le bénéfice.

- **Elimination des soldes et transactions intragroupe :**

Les opérations et transactions internes sont éliminées afin de neutraliser leurs effets. Ces éliminations ont porté principalement sur :

- Les comptes courants entre sociétés du groupe,
- Les commissions entre sociétés du groupe,
- Les provisions constituées sur les titres des sociétés du périmètre,
- Les frais d'émission d'emprunts obligataires de la BTK et de l'AIL facturés par la SCIF
- Les dividendes et jetons de présence servis par les sociétés consolidées au profit de la BTK,
- Les cessions de créances par la BTK à la société EL ISTIFA.
- Les cessions de titres par la BTK à la société Univers Participations SICAF.

6. AUTRES PRINCIPES COMPTABLES DE PRESENTATION ET D'EVALUATION :

6.1- COMPTABILISATION DES PRETS ET REVENUS Y AFFERENTS :

Les engagements de financement sont inscrits en Hors Bilan à mesure qu'ils sont contractés ; et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloques de fonds pour leur valeur nominale.

Les créances cédées par la BTK à la société ISTIFA sont reprises au niveau du bilan consolidé pour leur valeur brute avant l'opération de cession.

Les commissions d'étude et de gestion sont prises en compte en totalité dans le résultat à l'issue du premier déblocage.

Les commissions d'aval sont prises en compte en résultat dans la mesure où elles sont encourues sur la durée de l'engagement.

Les revenus des prêts à intérêt précomptés, contractés par le Groupe sont pris en compte, à l'échéance convenue, dans un compte de régularisation " créance rattachée" et sont portés en résultat au prorata temporis à chaque arrêté comptable.

Les revenus des prêts à intérêts post composés sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les "actifs courants" (classe A) ou parmi les " actifs nécessitant un suivi particulier " (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts relatifs aux prêts classés parmi les " actifs incertains " (classe B2), les " actifs préoccupants " (classe B3) ou parmi les " actifs compromis " (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits en actif soustractif sous le poste " agios réservés ".

6.2-COMPTABILISATION DES BIENS DONNES EN LEASING :

Les biens donnés en leasing sont enregistrés à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition hors TVA. Ils sont assimilés à des prêts à la clientèle selon l'approche économique et non patrimoniale et sont de ce fait portés au niveau du poste "opérations de leasing" conformément aux principes comptables retenus par la norme comptable n° 41.

Les loyers facturés sont répartis entre la fraction du capital et la fraction des intérêts.

Les contrats de leasing conclus et non encore mis en force à la date d'arrêté figurent parmi les engagements Hors Bilan donnés.

6.3-COMPTABILISATION DU PORTEFEUILLE TITRES ET REVENUS Y AFFERENTS :

Le portefeuille titres détenu par le Groupe est classé dans les catégories suivantes : le portefeuille titres commercial et le portefeuille titres d'investissement.

Les titres mis en équivalence sont en outre identifiés à l'actif du bilan consolidé.

(i) Le portefeuille titres commercial :

- (a) Titres de transaction : Ce sont des titres qui se distinguent par leur courte durée de détention (inférieure à 3 mois) et par leur liquidité.
- (b) Titres de placement : Ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

(ii) Le portefeuille d'investissement :

Le portefeuille d'investissement comprend :

- (a) Les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque (titres de participation à caractère durable) : titres de participation, parts dans les entreprises associées et parts dans les entreprises liées ;
- (b) Les titres représentant des participations financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés.

Comptabilisation et évaluation à la date d'arrêté

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement.

Les titres de participation cédés à Univers Participation SICAF sont repris au niveau du bilan consolidé pour la valeur minimale entre leurs coûts historiques et leurs valeurs mathématiques.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagement Hors Bilan pour leur valeur de souscription.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- Les titres de transaction : Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours consécutive à leur évaluation à la valeur de marché est portée en résultat.
- Les titres de placement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.

La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution d'une provision, contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

- Les titres d'investissement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur qui correspond à leur valeur mathématique intrinsèque calculée sur la base de la situation nette de la société émettrice la plus récente, pour les titres non cotés.

Le traitement des plus-values latentes sur ces titres est le même que celui prévu pour les titres de placement. Les moins-values latentes font l'objet de provision.

Comptabilisation des revenus sur portefeuille titres :

Les intérêts sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée. Les intérêts courus sur les participations en rétrocession dont l'encaissement effectif est raisonnablement certain sont constatés en produits.

(iii) Les titres mis en équivalence :

Les participations mises en équivalence sont comptabilisées à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique " Titres mis en équivalence " pour la quote-part du groupe dans la situation nette de l'entreprise.

Dans le cas où la quote-part du Groupe dans les résultats déficitaires des sociétés mises en équivalence est égale ou supérieure à la valeur comptable des titres, le Groupe cesse de prendre en compte sa quote-part dans les pertes à venir. Les titres mis en équivalence sont alors présentés pour une valeur nulle.

6.4.COMPTABILISATION DES RESSOURCES ET CHARGES Y AFFERENTES :

Les engagements de financement reçus sont portés en Hors Bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure que les tirages sont effectués.

Les intérêts et les commissions de couverture de change des emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

6.5. EVALUATION DES RISQUES ET COUVERTURE DES ENGAGEMENTS :

PROVISION POUR RISQUE SUR PRET :

Les provisions pour risque sur prêts sont déterminées sur la base des taux suivants arrêtés par classe de risque conformément aux normes de division de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT N° 91-24, appliqués aux risques encourus (soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues).

- **Actif incertains (classe B2) : 20 %**
- **Actif préoccupants (classe B3) : 50 %**
- **Actif compromis (classe B4) : 100 %**

Dans le cadre de l'homogénéisation des traitements comptables, cette méthode a été également appliquée au niveau consolidé à la filiale EL ESTIFA (Société de recouvrement).

6.5.1- Provision sur participations :

L'évaluation des titres de participation à la date d'arrêté est faite par référence à la valeur d'usage et donne lieu à la constitution de provisions destinées à couvrir les moins-values éventuellement dégagées et revêtant un caractère durable.

Pour les titres non cotés, l'évaluation est faite par référence à la valeur mathématique à la date la plus récente. Les dépréciations éventuelles dégagées et revêtant un caractère durable sont couvertes par des provisions.

6.6 -IMMOBILISATIONS ET AUTRES ACTIFS NON COURANTS :

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont amorties selon la méthode linéaire.

Les taux d'amortissement appliqués sont les suivants :

Elément d'Immobilisation	% Amortissement	Durée
- Mobilier et matériel de bureaux	10 %	10 ans
- Matériel de transport	20 %	5 ans
- Matériel informatique	15 %	7 ans
- Logiciel	33 %	3 ans
- A. A. et installations	10 %	10 ans
- Immeuble d'exploitation et travaux s'y rattachant	2 %	50 ans
- Baies vitrées et carrelages	5 %	20 ans
- Boiserie, quincaillerie et ameublements fixes	5 %	20 ans
- Installations d'éclairage et de climatisation	10 %	10 ans
- Ascenseurs et installations diverses	10 %	10 ans

Dans ce cadre, un traitement d'homogénéisation des méthodes comptables à été appliqué au niveau consolidé à la filiale Tunis Centre.

Les charges à répartir sont inscrites parmi les autres actifs dans la mesure où elles ont un impact bénéfique sur les exercices ultérieurs.

7. RECLASSEMENTS AU NIVEAU DE CERTAINS POSTES BILAN

Dans l'objectif d'améliorer la présentation de la situation financière de la banque et de se conformer aux dispositions de la norme comptable sectorielle 21 (NCT 21), des reclassements ont été opérés au niveau du bilan individuel de la BTK .Ces reclassements impactent le bilan consolidé au 31/12/2011 de la façon suivante:

	Notes	31/12/2011 avant reclassement	Reclasse ment1	Reclasse ment2	Reclasse ment3	31/12/2011 après reclassement
ACTIF						
Caisse & avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT	1	35 932				35 932
Créances sur les établissements bancaires &	2	14 163				14 163
Créances sur la clientèle	3	852 181	8 457			860 638
Opérations de leasing	4	139 110				139 110
Portefeuille titres commercial	5	16 551				16 551
Portefeuille titre d'investissement	6	25 517				25 517
Titres mis en équivalence	7	7 974				7 974
Valeurs immobilisées	8	37 851				37 851
Autres actifs	9	59 794		-6 983		52 811
TOTAL ACTIF		1 189 073	8 457	-6 983		1 190 547
PASSIF						
Dépôt & avoirs des établissements bancaires & financiers	10	121 251			4 498	125 749
Dépôt & avoirs de la clientèle	11	607 901	8 457			616 358
Emprunts & ressources spéciales	12	157 273			-4 498	152 775
Autres passifs	13	54 843		-6 983		47 860
TOTAL PASSIF		941 268	8 457	-6 983	0	942 742
INTERETS MINORITAIRES						
Part des intérêts minoritaires dans les réserves		25 680				25 680
Part des intérêts minoritaires dans le résultat de l'exercice		1 606				1 606
Total des intérêts des minoritaires	14	27 286				27 286
CAPITAUX PROPRES						
Capital		100 000				100 000
Réserves consolidées		124 453				124 453
Résultat consolidé de l'exercice		-3 934				-3 934
Total capitaux propres	15	220 519				220 519
TOTAL PASSIF, INTERETS MINORITAIRES ET CAPITAUX PROPRES		1 189 073	8 457	-6 983	0	1 190 547

8.1 - ACTIFS :

Note 1 - Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP, TGT

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2012 à 33 295 mDT contre 35 932 mDT au 31 décembre 2011 enregistrant ainsi une baisse de 2 637 mDT. Ce solde est détaillé ainsi :

Intitulé	31/12/2012	31/12/2011	Variation
- Caisse	4 587	3 737	850
- Avoirs en dinars & en devises à la BCT	28 708	32 195	-3 487
Total	33 295	35 932	-2 637

Note 2 - Avoirs et créances sur les établissements bancaires et financiers

Les avoirs et créances sur les établissements bancaires et financiers s'élèvent au 31 décembre 2012 à 47 910 mDT contre 14 163 mDT au 31 décembre 2011 soit une augmentation de 33 747 mDT se détaillant ainsi :

Intitulé	31/12/2012	31/12/2011	Variation
- Créances sur les établissements bancaires	47 910	14 163	33 747
Total	47 910	14 163	33 747

Note 3 - Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle présentent au 31 Décembre 2012 un solde net de 1 034 482 mDT contre un solde 860 638 mDT au 31 Décembre 2011, soit une augmentation de 173 844 mDT, se détaillant comme suit :

Intitulé	31/12/2012	31/12/2011	Variation
- Crédits à la clientèle non échus	881 180	735 445	145 735
- Créances impayées	299 864	286 096	13 768
- Principal impayés	132 653	127 714	4 939
- Intérêts impayés	95 711	112 965	-17 254
- Intérêts de retard & autres impayés	71 500	45 417	26 083
- Intérêts & com. courus & non échus	5 246	4 812	434
- Autres comptes débiteurs (c/c & cc associés)	129 821	93 707	36 114
Total brut des créances sur la clientèle	1 316 110	1 120 060	196 050
A déduire couverture	-275 895	-259 422	-16 473
- Provisions a base individuelle	-79 271	-78 780	-491
- Provisions a base collective	-5 377	-4 000	-1 377
- Agios réservés	-191 247	-176 642	-14 605
Total net des créances sur la clientèle	1 034 482	860 638	173 844

Note 4 - Opérations de leasing

Les opérations de crédit bail et assimilées présentent au 31 décembre 2012, un solde net de 156 483 mDT contre 139 110 mDT au 31 décembre 2011, enregistrant ainsi une augmentation de 17 373 mDT.

Intitulé	31/12/2012	31/12/2011	Variation
- Crédits à la clientèle non échus	155 458	136 199	19 259
- Créances impayées	13 648	13 835	-187
Total brut des créances sur la clientèle	169 106	150 034	19 072
A déduire couverture	-12 623	-10 924	-1 699
- Provisions individuelles	-10 340	-9 042	-1 298
- Provisions collectives	-1 211	-625	
- Agios réservés	-1 072	-1 257	185
Total net des créances de leasing	156 483	139 110	17 373

Note 5 - Portefeuille Titres Commercial

Le solde net de cette rubrique a atteint à fin 2012 un montant de 39 702 mDT contre 16 551 mDT à fin 2011, enregistrant une augmentation nette de 23 151 mDT. Ce solde se détaillant ainsi:

Intitulé	31/12/2012	31/12/2011	Variation
- Obligations	4594	1 856	2 738
- Actions	23 950	5 759	18 191
- Bons de trésors	10331	6 481	3 850
- Créances rattachées	827	2 455	-1 628
Total net du portefeuille titres commercial	39 702	16 551	23 151

Note 6 - Portefeuille Titres d'investissement :

Le solde net du portefeuille Titres de participation s'élève à fin 2012 à 10 971 mDT contre 25 517 mDT à fin 2011, enregistrant une diminution nette de 14 546 mDT détaillée comme suit :

Intitulé	31/12/2012	31/12/2011	Variation
-Titres de participation	40 710	54 518	-13 808
- A déduire Provisions	-29 739	-29 001	-738
Total net du portefeuille titres d'investissement	10 971	25 517	-14 546

Note 7 - Titres mis en équivalence

Les titres mis en équivalence présentent au 31 décembre 2012 un solde 5 702 mDT contre un solde de 7 974 mDT au 31 décembre 2011, enregistrant une diminution 2 272 mDT. Le détail des titres par société se présente comme suit :

Désignations	31/12/2012	31/12/2011	Variation
-Participations S G T	3 633	3 798	-165
-Participations STPI	1 748	2 359	-611
-Participations MEDAI	321	317	4
-Participations SPCS		1 500	-1 500
Total	5 702	7 974	-2 272

Note 8 - Valeurs Immobilisées

Le solde net des valeurs immobilisées à fin 2012 s'élève à 44 656 mDT contre 37 851 mDT à fin 2011, soit une augmentation de 6 805 mDT, se détaillant ainsi :

Désignations	31/12/2012	31/12/2011	Variation
-Fonds de commerce	954	1 084	-129
logiciels	658	546	112
-Terrain	3 711	3 711	0
-Siège social	4 322	4 296	26
Constructions	2 244	2 244	0
-Bâtiments loués	34 913	35 106	-194
-Matériel de transport	1 393	1 335	58
-Matériels de bureau et informatique	4 201	4 044	157
-Mobilier de bureau	1 259	1 140	119
-Autres agencements et installations	8 787	7 810	977
-Autres Immobilisations corporelles & incorporelles	6 990	4 057	2 933
-ecart d'acquisition	4 989		4 989
Valeur brute des immobilisations	74 419	65 373	9 047
A déduire : Amortissements	-29 163	-27 462	-1 701
A déduire : Amortissements ecart d'acquisition	-249		-249
A déduire : Provisions /avances	-351	-60	-291
Valeur comptable nette des immobilisations	44 656	37 851	6 805

La BTK a renforcé sa position dans l'AIL en rachetant la part des minoritaires au mois de février 2012, Sa participation au capital est passée de 65% au 31 décembre 2011 à 95% en Février 2012.

Conformément aux méthodes comptables du Groupe (Cf. Note 5.2 aux états financiers - règles de consolidation), cette opération a résulté en la prise en compte d'un écart d'acquisition au niveau des actifs du Groupe BTK pour un montant de 4 989 mDT, déterminé comme suit :

AIL

<i>en mDT</i>	Situation nette	30% Situaion nette
Coût d'acquisition	(a)	11 250
Capitaux propres à la date de la dernière situation auditée (*)	(b)	20 869 6 261
Ecart d'acquisition (a) - (b)		4 989

(*) Situation au 31/12/2011

Note 9 - Autres Actifs

Le solde net de la rubrique "Autres Actifs " s'élève à fin 2012 à 66 085 mDT contre 59 794 mDT à fin 2011, soit une hausse de 6 291 mDT détaillée comme suit :

Désignations	31/12/2012	31/12/2011	Variation
-Dépôt et cautionnement	269	20	249
-Comptes d'Etat, collectivités locales	20 674	11 727	8 947
-Autres comptes d'actif (*)	47 885	50 563	-2 678
-A déduire : provisions sur autres actifs	-2 743	-2 516	-227
Valeur comptable nette	66 085	59 794	6 291

(*) Un actif d'impôt différé généré principalement par le déficit reporté pour un montant de 7 542 mDT.

8.2 - PASSIFS :

Note 10- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers :

Ce poste totalise au 31/12/2012 la somme de 91 664 mDT contre 125 749 mDT au 31/12/2011 soit une diminution de 34 086 mDT se détaillant ainsi :

Désignations	31/12/2012	31/12/2011	Variation
Dépôts et avoirs des Etab. bancaires & Financiers	91 664	125 749	-34 086
Total brut	91 664	125 749	-34 086

Note 11- Dépôts et avoirs de la clientèle :

Solde des comptes de la clientèle créditeurs totalise au 31 décembre 2012 la somme de 791 008 mDT contre 616 358 mDT au 31 décembre 2011, enregistrant ainsi une augmentation de 174 650 mDT détaillée ainsi :

Désignations	31/12/2012	31/12/2011	Variation
Depots a vue	177 370	143 241	34 129
Comptes à terme, bons de caisse et certificats de dépôt	593 982	453 556	140 426
Autres sommes dues à la clientèle	19 656	19 561	95
Total brut	791 008	616 358	174 650

Note 12- Emprunt & Ressources spéciales :

Les emprunts à long terme ont atteint au 31 décembre 2012 la somme de 234 078 mDT contre 152 775 mDT au 31 décembre 2011 soit une hausse de 81 303 mDT, ainsi détaillée :

Désignations	31/12/2012	31/12/2011	Variation
Emprunts représentés par des titres	166 222	112 843	53 379
Ressources spéciales	65 078	38 237	26 841
Dettes rattachées	2778	1 695	1 083
Total	234 078	152 775	81 303

Note 13- Autres Passifs :

Les autres comptes du Passif ont atteint 81 069 mDT à fin 2012 contre 47 860 mDT à fin 2011, soit une augmentation 33 209 mDT, ils sont ainsi détaillés :

Désignations	31/12/2012	31/12/2011	Variation
Fournisseurs	6995	8 374	-1 379
Dettes sociales et fiscales	4521	9 458	-4 937
Comptes de régularisation passifs	23 588	4 029	19 559
Autres dettes	18 636	10 482	8 154
Passifs d'impôt différés	27001	15 136	11 865
Provisions et réajustements	328	381	-53
Total brut	81 069	47 860	33 209

8.3 - INTERETS MINORITAIRES & CAPITAUX PROPRES

La part des minoritaires dans les fonds propres totalise à fin 2012 la somme de 20 879 mDT contre de 27 286 mDT à fin 2011, détaillée par société comme suit :

Note 14- Intérêts Minoritaires

Groupe BTK	A Fin 2011	Affectation fonds social	Dist. des dividendes	Ajust. des états financiers individuels	variation des Perimetre	Résultat Exercice 2012	A Fin 2012
Intérêts minoritaires AIL	7 458	0	0		-6 433	109	1 134
Intérêts minoritaires EL ISTIFA	0	0	0	0		0	0
Intérêts minoritaires UNIVERS INVEST	831		-63	-377	0	4	395
Intérêts minoritaires SCIF	335	0	0	6		-16	325
Intérêts min. U. P."SICAF"	3	0	0	-1		0	2
Intérêts min.TUNIS CENTER	18 659	0	-1159	118		1405	19 023
TOTAL INT. MINORITAIRES	27 286	0	-1 222	-254	-6 433	1502	20 879

Note 15- Capitaux Propres :

A la date du 31-12-2012, le capital social s'élève à 100 000 mDT composé de 1 000 000 actions d'une valeur nominale de 100 dt libérée en totalité.

Les fonds propres avant affectation du résultat de l'exercice ont atteint 220 587 mDT à fin 2012 contre 220 520 mDT à fin 2011, soit une augmentation de 67 mDT ainsi détaillée :

Groupe BTK	A fin 31/12/2011	Affectation fonds social	Distribution des dividendes	Ajustements des états financiers individuels	du Effet de périm variation ètre	Résultat de l'exercice	A u 31/12/2012
BTK	225 063	-436	3 737	-1 511	0	-3 734	223 119
AIL	3 660	0	-380	0	177	2 079	5 536
EL ISTIFA	-16 232	0	-1 550	1 732	0	749	-15 301
UNIVERS INVEST	454	0	-320	504	0	29	667
SCIF	541	0	0	16	0	-60	497
UNIVERS PART. "SICAF"	1 310	0	-396	-3	0	98	1 009
SGT	1 329	0	0	3	0	-168	1 164
TUNIS CENTER	3 220	0	-341	35	0	414	3 328
STPI	1 158	0	-750	0	0	139	547
MEDAI	17		0	-2		6	21
TOTAL GROUPE	220 520	-436	0	774	177	-448	220 587

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Note 16 – Cautions, Avals et autres garanties données

Cette rubrique se détaille comme suit :

Intitulé	31/12/2012	31/12/2011	Variation	
Avals d'emprunts obligataires	120	149	-29	-19%
Aval de billets de trésorerie	6 300	5 300	1 000	19%
Avals, cautions & autres garanties données	105 136	85 865	19 271	22%
Total	111 556	91 314	20 242	22%

Note 17 – Engagements donnés

Cette rubrique se détaille comme suit :

Intitulé	31/12/2012	31/12/2011	Variation	
Engagements de financements donnés	31 783	11 244	20 539	183%
Total	31 783	11 244	20 539	183%

Note 18 – Engagements reçus

Cette rubrique se détaille comme suit :

Intitulé	31/12/2012	31/12/2011	Variation	
Garantie de rembours. du crédit ETAP (F.OCEOR)		1 490	-1 490	-100%
Garantie de remboursement des crédits	6 471	7 121	-650	-9%
Autres Garanties		599	-599	-100%
Garanties reçues de la clientèle	2 662		2 662	
Total	9 133	9 210	-2 739	-30%

8.4 - ETAT DE RESULTAT

Note 19 - Intérêts & revenus assimilés :

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 72 879 mDT au titre de l'exercice 2012 contre 59 626 mDT au titre de l'exercice 2011, soit une augmentation 13 253 mDT se détaillant comme suit :

Désignations	31/12/2012	31/12/2011	Variation
Commissions d'engagement	59	91	-32
Commissions sur cautions & avals	1 690	1 454	236
Intérêts des placements au marché monétaire	836	693	143
Intérêts des comptes débiteurs	7 853	6 568	1 285
Intérêts des crédits à court terme	12 989	10 437	2 552
Intérêts des crédits à moyen & long terme	49 452	40 383	9 069
Total	72 879	59 626	13 253

Note 20 - Commissions :

Les commissions totalisent au 31/12/2012 la somme de 11 030 mDT contre 6 566 mDT en 2011, enregistrant ainsi une augmentation de 4 464 mDT se détaillant comme suit :

Désignations	31/12/2012	31/12/2011	Variation
Commissions d'études & gestion	2 542	1 465	1 077
Commissions sur opérations d'intermédiation en bourse	464	461	3
Commissions sur opérations bancaires dinars	5268	3 232	2 036
Commissions sur opérations de commerce extérieur	2 756	1 408	1 348
Total	11 030	6 566	4 464

Note 21 - Gain sur portefeuille titre-commercial :

Cette rubrique totalise à fin 2012 la somme de 3 327 mDT contre 2 374 mDT en 2011, soit une augmentation de 953 mDT et se détaille comme suit :

Désignations	31/12/2012	31/12/2011	Variation
Dividendes du portefeuille - titres commercial	43	39	4
Revenus des obligations		170	-170
Gains sur opérations financières	2500	1541	959
Plus ou moins value de cession titres commercial	-24	189	-213
Intérêts sur bons de trésor	808	435	373
Total	3 327	2 374	953

Note 22 - Revenus du portefeuille d'investissement :

Cette rubrique totalise à fin 2012 la somme de 1 331 mDT contre 2 175 mDT en 2011 soit une diminution de 844 mDT et se détaille comme suit :

Désignations	31/12/2012	31/12/2011	Variation
Dividendes	926	1 670	-744
Autres revenus	405	505	-100
Total	1 331	2 175	-844

Note 23 - Intérêts encourus et charges assimilées :

Les intérêts encourus et charges assimilées ont enregistré un montant de 41 407 mDT au titre de l'exercice 2012 contre un montant de 32 942 mDT en 2011 soit en augmentation de 8 465 mDT se détaillant ainsi :

Désignations	31/12/2012	31/12/2011	Variation
Intérêts des emprunts sur le marché monétaire	9 988	1 699	8 289
Intérêts des emprunts locaux à moyen& long terme	3 672	9 363	-5 691
Intérêts des emprunts extérieurs moyens & long terme	328	426	-98
Commissions encourues sur emprunts extérieurs	169	409	-240
Intérêts des comptes de la clientèle	27 250	18 962	8 288
Intérêts des comptes des correspondants locaux		2 083	-2 083
Total	41 407	32 942	8 465

Note 24- Commissions encourues :

Les commissions encourues au cours de l'exercice 2012 ont un montant de 491 mDT contre 448 mDT à fin 2011, soit une hausse de 43mDT se détaillant ainsi :

Désignations	31/12/2012	31/12/2011	Variation
Commissions encourues sur emprunts locaux	130	141	-11
Commissions sur op. de titres & de changes	361	307	54
Total	491	448	43

Note 25 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif

Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif au cours de l'exercice 2012 s'élèvent à 10 116 mDT contre 21 245 mDT à fin 2011, soit une baisse de 11 129 mDT se détaillant ainsi :

Intitulé	31/12/2012	31/12/2011	Variation
Provisions sur les créances classées	-9 605	-12 882	3 277
Provisions collectives	-1 963	-4 625	2 662
Provisions pour risques et charges	-615	-415	-200
Pertes sur créances	0	-3 895	3 895
Total des provisions affectées	-12 183	-21 817	9 634
Reprise des provisions sur créances	2 067	572	1 495
Reprise des provisions sur risques Divers	0	0	0
Total	-10 116	-21 245	11 129

Note 26 - Autres produits d'exploitation :

Ce poste totalise en 2012 un montant de 5 731 mDT contre un montant de de 5 139 mDT en 2011 soit en hausse de 592 mDT détaillée ainsi :

Désignations	31/12/2012	31/12/2011	Variation
Revenus des activités non financières	602	480	122
Revenus des loyers des bâtiments	5129	4659	470
Total	5731	5 139	592

Note 27 – Frais du personnel :

Les frais du personnel totalisent au titre de l'exercice 2012 un montant de 21 669 mDT contre 16 540 mDT en 2011 soit une augmentation de 5 129 mDT et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2012	31/12/2011	Variation
Salaires & appointements	16 132	12 123	4 009
Charges sociales	5 537	4 417	1 120
Total	21 669	16 540	5 129

Note 28 – Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation ont enregistré à fin 2012 un montant de 11 073 mDT contre un montant de 7 568 mDT à fin 2011 soit une hausse de 3 505 mDT se détaillant comme suit :

Désignations	31/12/2012	31/12/2011	Variation
Impôts & taxes	622	293	329
Travaux, fournitures & services extérieurs	9 251	5 665	3586
Transport & déplacements	249	236	13
Frais divers de gestion	951	1 374	-423
Total	11 073	7 568	3 505

Note 29 – Impôt sur les bénéfices

La rubrique « Impôt sur le bénéfice » présente un solde négatif 6 231 mDT au titre de l'exercice 2012 contre un montant positif 1 894 mDT pour l'exercice 2011, soit une hausse de 8 125 mDT se détaillant comme suit :

Désignations	31/12/2012	31/12/2011	Variation
Impôt exigible	-3 173	-1 900	-1273
Impôt différé(*)	-3 058	3 794	-6852
Total	-6 231	1 894	-8 125

(*) La charge d'impôt différé correspond à concurrence de 3 080 mDT à la dépréciation de l'actif d'impôt différé pris en compte au titre du report déficitaire dont bénéficie la société tête du groupe (BTK). A cet effet, les dividendes ainsi que les plus values sur portefeuille-titres d'investissement ayant été déduits du résultat fiscal de la BTK durant les exercices antérieurs ont été réintégrés au titre du résultat fiscal 2012 pour la fraction ayant résulté en un déficit fiscal pour ces exercices.

	Report déficitaire au 31/12/2011 avant dépréciation (**)	Report déficitaire au 31/12/2011 après dépréciation	Impact résultat 2012
Déficit reportable	33 661	24 861	-8 800
AID	11 781	8 701	-3 080

(**) L'impôt différé actif au titre du report déficitaire BTK a été pris en compte dans les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2011 pour le montant de 11 781 mDT.

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Note 30 - Liquidités et Equivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint au 31 Décembre 2012 un solde négatif de 3 927 mDT contre un solde négatif de 57 008 mDT au 31 Décembre 2011 se détaillant ainsi :

Désignations	31/12/2012	31/12/2011	Variation
Avoirs en Caisses et Créances et dettes auprès des banques locales, BCT, CCP et TGT	36 122	76 760	-40 638
Dépôts et avoirs auprès des correspondants étrangers	10 361		10 361
Soldes des emprunts et placements sur le marché monétaire et intérêts rattachés	-51 266	-118 992	67 726
Autres liquidités et equivalent de liquidités	855	-14 776	15 631
Total	-3 927	-57 008	53 081

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Exercice clos le 31 Décembre 2012

Avril 2013



Les Jardins du Lac,
B.P N° 317 Publiposte Les Berges du Lac, Rue Lac Echkel
1053 Tunis.
Tel: 216 71 194 344
Fax: 216 71 194 320
E-mail : tn-fmfbz@kpmg.com



ECC Mazars
Immeuble ASTREE, Rue Lac d'annecy
Les Berges du Lac
1053 Tunis
Tél +216 71 96 48 98 Fax +216 71 96 32 46
E-mail : mazars.tunisie@mazars.com.tn

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



Les Jardins du Lac,
B.P N° 317 Publiposte Les Berges du Lac, Rue Lac Echkel
1053 Tunis.
Tel: 216 71 194 344
Fax: 216 71 194 320
E-mail : tn-fmfmzbz@kpmg.com



ECC Mazars
Immeuble ASTREE, Rue Lac d'annecy
Les Berges du Lac
1053 Tunis
Tél +216 71 96 48 98 Fax +216 71 96 32 46
E-mail :mazars.tunisie@mazars.com.tn

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2012

***Messieurs les actionnaires
de la Banque Tuniso-Koweitienne Groupe BPCE***

I. Rapport sur les états financiers consolidés

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale en date du 29 juin 2012, nous vous présentons notre rapport sur l'audit des états financiers consolidés du groupe Banque Tuniso-Koweitienne Groupe BPCE arrêtés au 31 décembre 2012 tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total bilan consolidé de 1 439 285 mille dinars et un déficit net consolidé de 448 mille dinars, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du groupe Banque Tuniso-Koweitienne Groupe BPCE, comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2012, ainsi que l'état des engagements hors bilan consolidé, l'état de résultat consolidé, l'état des flux de trésorerie consolidé et des notes consolidés contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément aux Normes Comptables Tunisiennes. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe Banque Tuniso-Koweïtienne Groupe BPCE ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations, d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du conseil d'administration. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part des remarques particulières.

Tunis, le 29 avril 2013

Les Commissaires aux Comptes

Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF